

MODALITES D'INSCRIPTION A LA DEMI-PENSION

La restauration est gérée par le service de gestion du Collège. Pour toute question, vous pouvez prendre contact avec Mme GUILLOU, gestionnaire (02.98.03.40.32) ou Mme ROUDAUT, secrétaire de gestion (02.98.03.40.34)

Le self fonctionne dans l'établissement à l'heure de midi, les lundis, mardis, jeudis et vendredis. En voici les modalités :

La demi-pension se paie, non pas au repas (comme en primaire), mais **au forfait** et **par trimestre** : (sept-déc ; janvier-mars ; avril-juillet). Aucune inscription ne s'effectue à la mairie.

Le régime choisi (forfait 1, 2, 3 ou 4 jours) ainsi que les jours choisis (lundi, mardi, etc...) au début du trimestre ne peuvent être modifiés en cours de trimestre, sauf cas de force majeure. Tout trimestre commencé est dû en entier, sauf application des remises d'ordre.

En application de l'article 5 du règlement départemental de la restauration scolaire, **le remboursement** des repas non pris, n'est accordé que **dans les cas suivants** :

- Remise d'ordre accordée de plein droit dès le premier jour d'absence sans qu'il soit nécessaire d'en faire la demande dans les cas suivants : fermeture de l'établissement, fermeture du service de restauration pour cas de force majeure (grève, épidémie, intempéries...), transport scolaire non assuré, mesure disciplinaire (exclusion temporaire de l'élève), sorties pédagogiques, voyage, stage en entreprise, compétitions sportives, changement d'établissement ou exclusion définitive.
- Remise d'ordre accordée sous conditions : avec une franchise de 5 jours ouvrés consécutifs, sur demande écrite du représentant légal accompagnée des pièces justificatives : Elève absent pour raisons médicales sur présentation d'un certificat médical à fournir au service de gestion dans les 30 jours du retour de l'élève et, en cas de motif exceptionnel relevant de la décision du chef d'établissement.

En dehors de ces cas, aucun remboursement ne sera accordé. Tout trimestre commencé est dû. Tout changement de régime doit être demandé par écrit :

- ☞ Avant le 1^{er} janvier pour le 2^{ème} trimestre
- ☞ Avant le 1^{er} avril pour le 3^{ème} trimestre

Des facilités de paiement peuvent être accordées : s'adresser à l'intendance.

Si vous le souhaitez vous pouvez régler une avance sur la facture du trimestre en cours.

Pour information, les factures sont remises : mi-octobre (trimestre sept-déc), mi-février (trimestre janv-mars) et mi-avril (trimestre avril-juin).

Une aide du fonds social (voir feuille rose)

Montant de la demi-pension :

FORFAITS	Septembre / décembre 2022	Coût repas 2022 au forfait
4 jours	169.07 €	3.19 €
3 jours	127.14 €	3.26 €
2 jours	87.10 €	3.35 €
1 jour	45.11 €	3.47 €

Si votre enfant est boursier :

Le montant trimestriel des bourses scolaires est déduit de la facture de demi-pension.

Vous ne recevrez de factures à payer que si les bourses scolaires ne couvrent pas la totalité du montant de la demi-pension (factures expédiées courant octobre, février et mai). Dans le cas contraire, un virement sera effectué sur votre compte bancaire correspondant à la différence entre le montant des bourses scolaires et le montant de la demi-pension.

FICHE INTENDANCE

A REMETTRE AU PROFESSEUR PRINCIPAL A LA RENTREE Même si élève externe

Je soussigné(e) (Père, Mère, Tuteur de l'élève) ¹

Tél : mail :

Adresse :

Responsable de l'élève :

Nom Prénom: Classe :

Ne développe aucune allergie alimentaire ²

OU

Développe une allergie alimentaire

Si oui, un Projet d'Accueil Individualisé (PAI) doit être mis en place par le médecin avec l'accord du chef cuisinier. **Rendez-vous obligatoire** avec **l'infirmier** du collège au 02.98.03.93.63 (ligne directe) ou 02.98.03.12.41 (accueil)

Demande son inscription en qualité de demi-pensionnaire ² :

Forfait 4 jours Forfait 3 jours Forfait 2 jours Forfait 1 jour

Jour(s) choisi (s). ²

Lundi Mardi Jeudi Vendredi

A compter du _____

N'inscris pas mon enfant à la demi-pension²

L'achat d'un ticket exceptionnel au prix de 4.15 € est possible sous réserve de toute allergie alimentaire.

J'ai pris connaissance des modalités d'inscription et du règlement de la demi-pension

Date : Signature,

¹ Rayer les mentions inutiles

² Cochez la ou les cases correspondantes